

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2024-072**

Date de la convocation : 12/09/2024

Date de la convocation : 12/09/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON GUEILLOT et M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : LEADER : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF DU DOSSIER CONGRES
DES MEDECINS (CGNE) 2023**

Vu la délibération DC2022/55 du 02/06/2022 confiant délégation au Bureau communautaire notamment pour valider et autoriser des demandes de subventions pour les opérations programmées,

Entendu l'exposé du Président, et notamment la nécessité de compléter un dossier de demande de subvention déposé au titre des fonds LEADER ;

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement définitif concernant la participation de la Communauté de communes au congrès national CGNE Collège Académique à Lyon en 2023 tel que figurant ci-dessous :

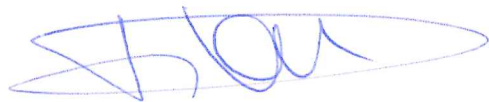
DÉPENSES		RECETTES	
Réservation du stand	7 740 €	LEADER	8 060,34 €
Badges supplémentaires	468 €	Autofinancement	7 094,95 €
Habillage du stand	124 €		
Location d'une animation (et consommables)	1 784, 98€		
Réservation du matériel (cahier de commande)	1 261,58€		

Hébergement	1 708,75 €		
Repas des intervenants	95,52 €		
Location d'un transport	300 €		
Frais de déplacement	419,80 €		
Achats de lots et goodies	949 €		
Autres petits matériels	303,66 €		
TOTAL	15 155, 29 €	TOTAL	15 155,29€

- **D'AUTORISER** le Président à solliciter une subvention au titre des fonds LEADER,
- **DE CHARGER** le Président de signer tous les actes à venir.

La secrétaire de séance,

Mme Valentine DION



Le Président,



Benoît SINGLIT